



TRANSPORT NAUTISME SCOLAIRE PISCINE MANIFESTATIONS CULTURELLES

Certains déplacements des enfants des écoles du Pays d'Iroise sont intégralement pris en charge par le Pays d'Iroise Communauté dans les conditions décrites ci-après :

- **Nature de l'activité** : Nautisme, piscine et manifestations culturelles (cinéma, spectacle à l'Arcadie ou Kéraudy, visite de la maison de l'algue, du château de Kergroades...).
- **Nombre de déplacements** : **Nautisme** : 6 ou 7 A/R par classe (fiche d'intention à fournir).
Piscine : 10 A/R par classe (fiche d'intention à fournir).
Manifestations culturelles : 2 déplacements par école par année scolaire sur le territoire du Pays d'Iroise (dossier à fournir 1 mois avant la date de la sortie).
- **Compagnie de transport** : une seule compagnie assure le transport. Il s'agit des Cars Leroux.
Contact : 02 98 84 23 23 / contact@leroux-busetcars.fr
- **Réservation d'un car** : il appartient à chaque école de passer commande auprès des Cars Leroux en lui communiquant dès que possible le planning prévisionnel de ses séances, avec les heures précises de départ et de retour. Toute annulation devra être communiquée **par écrit** au transporteur avant midi pour l'après-midi et avant 17h pour le lendemain matin. A défaut, le trajet sera facturé à l'école.
- **Procédure** : un bordereau de liaison (joint en annexe) devra être rempli et signé par l'enseignant accompagnateur qui y mentionnera également ses nom et prénom, lors de chaque déplacement, puis remis au conducteur du car. Les bordereaux sont ensuite transmis par le transporteur au Pays d'Iroise Communauté à l'appui de ses factures.

NOTA : Seul ces bordereaux permettent d'attester le service fait et autorisent le paiement de la facture. Par ailleurs, en l'absence de remarques portées sur le bordereau, le transport est réputé s'être déroulé dans des conditions normales.

- **Renseignements** : Pour toute remarque ou difficulté d'application, vous pouvez joindre au Pays d'Iroise Communauté : Nathalie LE FLEM au 02 98 84 97 60 / mail nathalie.leflem@ccpi.bzh
- **Divers** : Si les frais liés au transport sont pris en charge par les associations de parents d'élèves, merci de penser à leur communiquer ces informations.